Envoyé en préfecture le 22/07/2024 Reçu en préfecture le 22/07/2024

Publié le

ID: 056-215600321-20240722-DELIB_2024_058-DE

pDEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE CAMPENEAC

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet à vingt heures cinq, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation: 5 juillet 2024

<u>Présents</u>: RENAUDIE Hania, Maire - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre – LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - WHITE Cécile – DRAGON Sandra – JUGEL Stéven - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - MAHIEUX Jérémy - GRANDVALLET Chantal - PONGERARD Pascale - PICARD Laurence - DENIS Stéphane.

<u>Absents excusés</u>: GABARD Bruno ayant donné pouvoir à Pierre NOEL - MORIN DIEGO Isabelle ayant donné pouvoir à WHITE Cécile – DELERUE David ayant donné son pouvoir à JUGEL Stéven - DELOURME Jean-Pierre ayant donné pouvoir à PICARD Laurence.

Secrétaire de séance : Isabelle MORIN-DIEGO.

Nombre de conseillers :

En exercice: 19 Présents: 15 Votants: 19

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2024/058

Objet: Souscription d'un prêt bancaire.

M. SAVIGNE rappelle que pour financer le projet de réhabilitation du pôle de restauration scolaire, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 300 000,00 €. 3 Banques ont été contactées et ont remis une offre : la Banque des Territoires, le Crédit Agricole, la Banque postale.

BANQUE DES TERRITOIRES						CREDIT AGRICOLE			BANQUE POSTALE		
	Juillet		Valorisation juin								
PRÊT PRINCIPAL	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	PRÊT PRINCIPAL	20 ans	25 ans	PRÊT PRINCIPAL	20 ans	25 ans
Taux fixe						Taux fixe	3.88%	3.98%	Taux fixe	3.89%	3.88%
Taux fixe à échéances constantes	3.81%					Échéances constantes trimestrielles	5 408.60€	4 734.81 €	Échéances constantes trimestrielles	5 413 €	4 700 €
Taux fixe						/mois	1802.87€	1578.27€	/mois	1 804.33 €	1 566.67 €
Taux fixe -amortissements constants		3.67%				Coût global crédit à taux fixe (intérêts)- Échéances constantes	132 987.45 €	173 781.82 €	Coût global crédit à taux fixe (intérêts)-Échéances constantes	133 780.37 €	170 717.33 €
						Taux fixe	3.88%	3.98%	Taux fixe	3.88%	3.87%
						Amortissements constants (1er trim)	6 623,63 €	5 932.88 €	Amortissements constants (1er trim)	6 623.63 €	5 873.48
						/mois	2 207.88 €	1 977.63 €	/mois	2 207.88 €	1 957.83 €
						Coût global crédit à taux fixe (intérêts)- Amortissement constant	118 155.20 €	149 906.50 €	Coût global crédit à taux fixe (intérêts)-Amortissement constant	118 566.53 €	147 286.00
Faux variable	3.81%	3.82%	3.78%	3.72%	3.65%	Taux variable	4.96%	5.07%			
Prêt indexé sur le livret A						Coût global du crédit à taux variable	175 019.48 €	231 216.61 €			
Echéances constantes / Périodicité							E3M+ 1,15%	E3M+1,26%			

Envoyé en préfecture le 22/07/2024 Reçu en préfecture le 22/07/2024

Publié le

ID: 056-215600321-20240722-DELIB_2024_058-DE

Monsieur SCHMITT, Conseiller financier de la Commune de Campénéac préconise à la Commune de retenir l'offre d'emprunt proposée par le Crédit agricole à taux fixe sur 20 ans. La Commission finances réunie en date du 9 juillet 2024 préconise l'offre à taux fixe de 3,89% sur une durée de 20 ans de la Banque postale.

Après avoir pris connaissance des offres de financement proposées et tenant compte des préconisations de Monsieur SCHMITT et de la Commission Finances, le Conseil municipal procède à un vote donnant les résultats suivants :

Présents : 15 - Pour : 19
Votants : 19 - Contre : 0

Majorité absolue : 10Suffrages exprimés : 19

- Abstention : 0

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

 Décide de contracter un emprunt à long terme de 300 000 € pour le financement du projet de réhabilitation du pôle de restauration scolaire

- Décide de retenir l'offre du crédit agricole suivante :

Montant emprunté	300 000 €uros					
Durée	20 ans					
Périodicité des échéances	Trimestrielle					
Mode d'amortissement	Amortissement constant à taux fixe					
Type de taux	Taux fixe (3.88 %)					
Classification GISSLER	1 A					
Frais de mise en place	300 €					
Coût global du crédit à taux fixe amortissement constant	118 155.20 €					
TAEG	3.8927 %					

- **Autorise** Madame Le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ces deux dossiers.

Pour copie conforme,

Madame Hania RENAUDIE, Maire.

Madame Chantal GRANDVALLET, Secrétaire de séance.

